

ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école
Hubert-Maisonneuve tenue le 13 mai 2025 à 18 h 45 en virtuel

<u>Présences</u>	Pascale Poirier	parent
	Patricia Pagé	parent
	Fanny Tétreault	parent
	Isabelle Beauchemin	parent
	Paul Siewowo	parent
	Jonathan Rheault	parent
	Alexia Allard	membre de la communauté
	Gabriel Marinier-Asselin	personnel de soutien
	Steve Morin	enseignant
	Diane Festekjian	enseignante
	Isabelle Bois	enseignante
	Bruno Demers	enseignant
	Christine Gauthier	directrice
	Céline Cellard	directrice adjointe
	Nadine Beaudet	directrice adjointe
<u>Absences</u> :	Isabelle Bois	enseignante
	Bruno Demers	enseignant
	Nadine Beaudet	Directrice adjointe



1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 15 avril 2025
4. Budget initial 2025-2026
5. Règles de transférabilité
6. Reddition de compte plan de lutte contre l'intimidation et la violence
7. Date de l'assemblée générale septembre 2025
8. Code de vie 2025-2026
9. Cours d'été
10. Activités et sorties éducatives
11. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il y a un quorum et l'assemblée débute à 18 h 45.

C.E.24-25/55

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Isabelle Beauchemin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Diane Festekjian appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

C.E.24-25/56

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2025

Pascale Poirier propose l'adoption du procès-verbal.

Gabriel Marinier-Asselin appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

C.E.24-25/57

BUDGET INITIAL 2025-2026

Ronald Barbeau présente le budget initial de l'année scolaire 2025-2026 qui arrive à l'équilibre. Cette année, exceptionnellement, nous n'avons pas reçu toutes les sommes exactes du Ministère. Le service des ressources financières a demandé de faire le budget initial avec les paramètres 2024-2025. Les dates de remise des documents sont demeurées les mêmes, il n'y a pas d'extension.

Fanny Tétreault propose d'approuver le budget initial 2025-2026.

Paul Siewowo appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/58

RÈGLES DE TRANSFÉRABILITÉ

Christine Gauthier explique ce que sont les règles de transférabilité. Le CÉ peut permettre à la direction d'être plus autonome dans la gestion du budget de l'école. Un suivi régulier est tout de même fait à différents moments dans l'année.

Jonathan Rheault propose d'approuver les règles de transférabilité.

Steve Morin appuie la proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/59

REDDITION DE COMPTE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Céline Cellard présente l'analyse des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence. Tous les moyens prévus ont été mis en place. Certaines mesures d'encadrement, de soutien et de suivi sont à maintenir, d'autres, à modifier. L'évaluation annuelle sera déposée sur le site de l'école. Le code QR sera présenté lors des portes ouvertes le 12 juin prochain. Une réflexion doit avoir lieu sur le code QR puisque les cellulaires et autres appareils électroniques seront désormais interdits à l'école.

Isabelle Beauchemin propose d'approuver la reddition de compte telle que présentée.

Paul Siepowo appuie la proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/60

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEPTEMBRE 2025

Mme Gauthier propose de tenir la première assemblée générale des parents le mardi 9 septembre à 18 h 30.

Patricia Pagé propose d'approuver la date du 9 septembre 2025 à 18 h 30

Pascale Poirier appuie la proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/61

CODE DE VIE 2025-2026

Christine Gauthier présente le code de vie 2025-2026 avec des modifications concernant la nouvelle loi sur les cellulaires. Pascale Poirier demande de modifier « Les élèves doivent laisser leur appareil électronique à la maison pour éviter des sanctions » par « Il est recommandé aux élèves de laisser leur appareil électronique à la maison pour éviter les sanctions ».

Patricia Pagé pose d'approuver le code de vie 2025-2026.

Gabriel Marinier-Asselin appuie la proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/62

COURS D'ÉTÉ

Christine Gauthier annonce que les cours d'été seront offerts par le CSSMI de façon centralisée où une seule école accueille tous les élèves. Pour faciliter l'accès aux cours d'été, les écoles contribueront au financement de ceux-ci à la hauteur de 60% du montant exigé aux parents.

Steve Morin propose d'approuver que l'organisation des cours d'été soit confiée au service éducatif du CSSMI.

Fanny Tétreault appuie la proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/63

ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

Christine Gauthier nomme les dernières activités qui seront vécues par les élèves de l'école jusqu'à la fin de l'année.

Jonathan Rheault propose d'approuver les sorties.

Diane Festekjian appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.24-25/64

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Patricia Pagé, dûment appuyée par Isabelle Beauchemin, il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 37.

La proposition est approuvée à l'unanimité

Prochaine réunion : 17 juin 2025

Patricia Pagé
Présidente

Christine Gauthier
Secrétaire

